

## **CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2019**

### **ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE**

#### **ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.**

Durée : 8 heures  
Coefficient : 7

**SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES**

**OPTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 139 pages dont 1 annexe**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.  
*S'il est incomplet, en avertir le surveillant***

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous avez été nommé récemment responsable du service « Prévention-Sécurité- Environnement » de la Communauté d'Agglomération Ingéagglo composée de 15 communes et de 130 000 habitants. Cette communauté d'agglomération se situe en bordure de l'océan Atlantique et une partie de son territoire est en zone rurale.

Les élus sont sensibles aux préoccupations environnementales, et tout particulièrement au réchauffement climatique, car ces dernières années, les communes côtières ont été touchées à plusieurs reprises par des tempêtes dévastatrices.

Un projet de construction de 5 éoliennes terrestres est proposé aux élus de 2 communes du territoire (R et SJ). Soucieux de prendre en compte le développement durable, les élus apportent une attention particulière à ce projet, sans vouloir exposer les populations à des nouveaux risques méconnus.

En tant que chef de projet, la Directrice Générale des Services (D.G.S) vous demande de préparer ce dossier afin de disposer de tous les éléments d'aide à la décision dont elle a besoin pour le présenter devant les élus et les habitants.

Pour mener à bien ce projet, vous devrez mobiliser en interne et en externe les compétences de vos partenaires.

La Directrice Générale des Services vous demande de répondre aux questions suivantes :

#### **Question 1 (3 points)**

Les élus s'inquiètent des conséquences du réchauffement climatique, et s'interrogent sur les « épisodes de tempêtes ». Ils vous demandent de rédiger une note expliquant les effets du réchauffement climatique sur les catastrophes naturelles pour les territoires côtiers.

#### **Question 2 (3 points)**

La D.G.S souhaite connaître les moyens et les outils de prévention contre les tempêtes.

Dans une note, vous préciserez ce qui relève de la compétence du bloc communal et de celle d'autres institutions de la République.

#### **Question 3 (6 points)**

La DGS souhaite présenter une synthèse de l'étude de danger en bureau communautaire pour les 2 villes concernées par les éoliennes.

a - Quels sont les nouveaux risques auxquels le territoire serait exposé ? (4 points)

b - Vous proposez une synthèse du projet aux élus en insistant sur les dangers et les conséquences probables en cas d'accident. (2 points)

#### **Question 4 (4 points)**

L'étude de danger sous-estime le risque naturel « tempête » sur les éoliennes dans ce projet.